

RPTUNIR: BOURREAU DU PEUPLE TOGOLAIS!

En novembre 2019, j'ai été alerté de la disparition d'un bébé quelques jours seulement après sa naissance. Cela se passe dans un village du Nord Togo, Bangéli qui se trouve être aussi mon village d'origine.

Après de vaines recherches, les villageois portent l'affaire devant la brigade de gendarmerie du canton. Il n'y a aucune réaction de la part ni des gendarmes, ni du Chef de canton. Au bout de quelques mois de recherches et d'enquêtes tous azimuts, les villageois savent désormais que le bébé a été enlevé par les ressortissants du groupe ethnique Dadjè, originaires du pays de Tohou sur la frontière avec le Bénin, à plus de 500 km de là. Ils sont arrivés là, on ne sait exactement pourquoi, mais ont demandé et obtenu le droit de résider à Bangéli... Les villageois décident donc d'aller demander des comptes au chef dadjè qui a pris la fuite avant leur arrivée et pris soin de trouver refuge pour sa famille chez le propre chef du canton de Bangéli, au vu et au su et sous la protection des gendarmes.

Excédés par la conduite de ces ressortissants dadjè qui, depuis leur installation à Bangéli, se sont spécialisés dans la fabrication et la distribution d'alcools frelatés, de faux médicaments et autres drogues dont la consommation par les jeunes autochtones est à la base de la très grave dégradation de la santé de ces derniers: alcoolisme, comportements psychotiques, violence, dégénérescence morale et physique menaçante..., les villageois saccagent le domicile du chef en fuite. Ils y trouvent une cache où ce dernier procède à des cérémonies de magie noire jusqu'à des sacrifices humains puisque de nombreux ossements humains y sont découverts! Cela provoque chez eux une immense colère qui les conduit à s'attaquer à quelques habitations de Dadjè.

Appelés par ces derniers, les gendarmes qui ont jusque là ignoré les appels des locaux, interviennent brusquement(enfin!), arrêtent une vingtaine de jeunes autochtones qu'ils conduisent à la prison de Bassar...

Aujourd'hui, ils sont encore 7 en prison tandis que les autres sont soumis à un contrôle judiciaire avec interdiction de déplacement hors les limites du canton. Jeudi 02 juillet 2020, pour obtenir la libération de leurs frères, les jeunes de Bangéli décident une marche silencieuse qui empêche en même temps la tenue du marché. La réponse de l'Etat togolais est immédiate: il fait envahir le canton par ses parachutistes dont on connaît les capacités de maintien de l'ordre...

Je dénonce très vigoureusement ces méthodes de “2 poids, 2 mesures” appliquées aux Togolais par un non-gouvernement: absence d’Etat de droit, sauf quand il s’agit de matraquer, de violer, de tuer; injustices flagrantes; violence d’Etat.

Je dénonce la passivité, voire la complicité du Chef du canton de Bangéli, soutenu en cela par les autorités civiles et militaires des préfectures de Bassar et Dankpen.

Je demande solennellement la libération immédiate et sans condition de tous les détenus, victimes de l’absence d’Etat de droit.

Je dénonce vigoureusement ce gouvernement qui tue y compris ses propres officiers dont il attend pourtant protection et sécurité.

Je condamne avec rigueur l’utilisation abusive de parachutistes pour assurer le maintien de l’ordre à l’intérieur du pays.

Je dénonce la violence injustifiable avec laquelle la police et la gendarmerie assurent l’ordre quand elles poursuivent des manifestants jusque dans leurs domiciles, de jour et de nuit, pour les frapper, les blesser, les arrêter et jeter en prison.

Les Togolais en ont assez de ce régime incapable non seulement d’assurer sa sécurité et sa protection, mais est devenu son bourreau, son boucher, son martyseur sanguinaire.

Assez! Ca suffit!

Fait à Saint Coultitz, le 06 juillet 2020

Pour SURSAUT TOGO

Kofi YAMGNANE